

Formation COMMERCE, SERVICES

Programmes statistiques 2008

	Page
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI	
Insee	
Direction des statistiques d'entreprises - Département des activités tertiaires.....	2
Direction des études et synthèses économiques - Division des enquêtes de conjoncture	8
Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL)	
Bureau A1 : Observatoire des activités commerciales, artisanales, de services et des professions libérales.....	14
 BANQUE DE FRANCE	
Direction générale des études et des relations internationales - Direction des enquêtes et des publications économiques	18
 <i>Pour information, programme présenté à la formation « Monnaie, finance, balance des paiements »</i>	
BANQUE DE FRANCE	
Secrétariat général - Direction des entreprises.....	19
 Résumé des programmes statistiques 2004-2008.....	21

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

Insee

- Direction des statistiques d'entreprises
 . Département des activités tertiaires

1. Exposé de synthèse

Le programme de production statistique du département des activités tertiaires est caractérisé par la poursuite de deux vagues d'enquêtes thématiques, de nature très différente :

- l'une transversale à tous les secteurs porte sur les technologies de l'information et de la communication, dite enquête TIC,
- l'autre spécifique aux secteurs tertiaires sur l'observation des réseaux repérés par des enseignes.

Sur le premier point, il s'agit de mener chaque année jusqu'en 2010 une enquête rendue obligatoire par un règlement européen. Ces enquêtes TIC ont un contenu très largement imposé par le niveau européen avec des thèmes variables, ce qui assure de pouvoir mener des comparaisons européennes sur la diffusion et les usages des TIC.

Le second point correspond à une demande récurrente du Cnis de prendre en compte la dimension réseau pour observer les secteurs tertiaires. D'où une série d'enquêtes successives pour couvrir tous les secteurs concernés du commerce et des services, puis une investigation complémentaire sur le contour des réseaux.

Le système d'enquête structurelle annuelle sera profondément modifié, d'abord en 2008 avec le changement de nomenclatures d'activités, puis en 2009 avec la mise en œuvre du programme RESANE (Refonte du Système de Statistiques Annuelles d'Entreprises). Ces évolutions induisent de nombreux travaux en 2007-2008, en particulier pour définir le contenu de l'enquête sectorielle annuelle qui remplacera les enquêtes annuelles d'entreprise actuelles sur le commerce et les services.

Pour les statistiques de court terme, il s'agira plutôt de consolider les dispositifs en place.

La couverture des prix de services aura marqué une première étape importante en 2006 avec les premiers envois de résultats à Eurostat, la France figurant ainsi parmi les premiers pays européens à répondre au règlement sur les statistiques de court terme de 2005. Il faudra désormais diffuser régulièrement les indices de prix tout en assurant la qualité de l'observation par des rebasements réguliers et en procédant aux extensions nécessaires de champ.

La consolidation de la méthodologie et des délais de production est également l'objectif affiché pour les indices mensuels de chiffre d'affaires dans le commerce et les services : les délais actuels de production des indices français sont tout justes en conformité avec le règlement européen de 2005, l'estimation précoce du chiffre d'affaires du commerce de détail ne pourra être revue qu'après une mise à niveau de l'enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces alimentaires.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquêtes sur les technologies de l'information et de la communication

Il s'agit de mener chaque année jusqu'en 2010 une enquête rendue obligatoire par un règlement européen. Ces enquêtes TIC ont un contenu très largement imposé par le niveau européen avec des thèmes variables ; pour 2008, la partie variable concernera le « e-business ». Cette enquête comporte des questions sur le commerce électronique au sens large (en tenant compte de tous les échanges de données informatisés) et au sens strict (en se limitant à Internet), elle devrait permettre de mesurer le développement de cette forme émergente de commerce.

Enquête sur les contours de réseaux

Les enquêtes menées en 2006 puis 2007 sur les réseaux du commerce de détail interrogent directement les têtes de réseaux ; ceci permet de connaître la nature du réseau, sa taille globale et son fonctionnement (par analyse des relations entre la tête de réseau et les membres du réseau). Des analyses plus fines sur la structuration et les performances du réseau ne sont possibles qu'en connaissant la composition détaillée du réseau ; d'où l'idée d'interroger sur le contour du réseau. L'intérêt de ce type d'investigation complémentaire a été largement souligné dans le sous-groupe de travail sur les réseaux qui a réuni des spécialistes des réseaux en 2005-2006 dans le cadre plus large du groupe de travail du Cnis « Statistiques structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leur sous-groupes ».

Cette enquête fait l'objet d'une [demande pour avis d'opportunité](#).

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs

Les études sur les caractéristiques de l'emploi dans le commerce et les services mobilisant les fichiers des DADS seront poursuivies.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2008

Nomenclatures d'activités

Le changement de nomenclature d'activités prendra effet début 2008, notamment avec la détermination d'un nouveau code d'activité principale exercée pour toutes les entreprises, information qui sera disponible dans le répertoire SIRENE début 2008. Les enquêtes annuelles d'entreprises menées en 2008 sur 2007 seront réalisées en nouvelle nomenclature d'activités mais en conservant l'actuelle répartition entre services enquêteurs dans la mesure où il s'agit du dernier exercice pour l'enquête annuelle d'entreprise avant basculement en 2009 dans un nouveau système d'enquête structurelle.

Préparation de la future enquête sectorielle annuelle

En effet, le système des statistiques structurelles sera largement refondu à compter de la collecte d'information menée en 2009 sur l'exercice 2008. Les enquêtes annuelles commerce et services seront remplacées par des enquêtes sectorielles annuelles (ESA). L'ESA sera considérablement allégée par rapport à l'enquête annuelle actuelle, principalement par suppression des données comptables et sur l'emploi ; l'ESA sera ainsi resserrée autour de l'observation de l'activité et notamment de la ventilation fine du chiffre d'affaires par activité. Certaines variables sur les dépenses des entreprises ne seraient plus demandées tous les ans, mais par exemple tous les cinq ans ; ainsi, on envisage de réaliser en 2009 une enquête thématique sur la demande de services des entreprises du tertiaire, cette investigation souhaitée par les comptables nationaux pourrait ensuite être reprise régulièrement sous la forme d'une enquête thématique couvrant tous les secteurs. De même, le suivi du commerce électronique ou des réseaux sera mieux assuré par des enquêtes thématiques pluriannuelles, ce qui conduit à supprimer ces variables de l'ESA.

Pour le commerce, l'ESA comporterait encore des spécificités sectorielles sur l'analyse de l'amont (les fournisseurs), de l'aval (la clientèle) et sur l'équipement commercial (nombre de magasins par taille, ...) ; l'aménagement de ces rubriques devra être étudié en 2007-2008.

Pour les services, l'ESA devrait maintenir de même un cadre d'analyse de la clientèle ainsi que les seules questions qui permettent de mieux cerner les activités exercées. On envisage par ailleurs de revoir le champ de l'enquête pour couvrir plus largement les activités de services selon la nouvelle nomenclature, notamment en couvrant complètement la nouvelle section R « Activités créatives artistiques et de spectacle ». Ce point devra être examiné en 2007-2008.

Prix des services aux entreprises

Le dispositif de couverture des branches de services aux entreprises par un indice de prix devra être consolidé au terme d'une première phase d'extension qui a abouti en 2006 avec les premières transmissions de résultats à Eurostat en réponse au règlement sur les statistiques de court terme. Fin

2006, les indices de prix collectés couvraient 74 % du champ défini initialement par le Cnis en 1997 et 90 % du champ défini par Eurostat dans le cadre du règlement européen. On a ainsi pu transmettre dès juin 2006 une quinzaine d'indices à Eurostat, ce faisant la France se situait parmi les premiers pays européens à fournir des indices de prix, la plupart des autres pays ayant demandé des dérogations jusqu'en 2007 ou 2008 pour les premiers envois.

La diffusion des indices continuera à se faire de façon régulière sur le site Insee, elle s'appuiera aussi à compter de 2007 sur un nouveau numéro de la publication conjoncturelle « Informations Rapides » qui paraîtra tous les trimestres ; le premier numéro de cette publication devrait être disponible pour la réunion de printemps de la formation « Commerce, Services ». 2008 sera donc principalement une année de consolidation avec la mise en place de rebasements pour réviser régulièrement les activités de services dans la mesure où les prestations suivies dans les entreprises interrogées peuvent évoluer rapidement dans le temps. On procédera aussi aux premières extensions de champ que le Cnis aura recommandé au printemps 2007 lors du bilan de la première phase.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Enquêtes Annuelles d'Entreprises

Pour le secteur tertiaire, l'ensemble du champ des entreprises (sans distinction de taille) sera observé par enquête en 2008 (année de constat 2007) sur les activités de services aux entreprises et le commerce de gros ; les activités immobilières, de services aux particuliers et de commerce de détail. ne seront enquêtées que sur leur champ d'exhaustivité (« grandes entreprises »), les données fiscales étant utilisées pour constituer les données de la partie sondée. Les questionnaires devraient être peu modifiés par rapport aux années précédentes sauf dans la partie concernant la ventilation du chiffre d'affaires pour tenir compte de la nouvelle nomenclature d'activité. On rappelle que les résultats définitifs des EAE sont mis à disposition sur le site Internet de l'Insee (Alisse, fiches sectorielles, Insee Résultats), ce qui permet de rendre disponible un ensemble de variables au printemps n+2 pour l'exercice n. Des résultats préliminaires, agrégés et très limités, sont établis dès le mois d'octobre n+1 suivant l'année de constat n pour répondre au règlement européen.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Indicateurs conjoncturels

Les indices de chiffres d'affaires sont calculés à partir des déclarations mensuelles de TVA et d'une enquête mensuelle complémentaire auprès des petites entreprises du commerce et des services dite EMCS. Cette dernière enquête répétitive ne porte plus que sur 9 secteurs fins en 2007. En 2008 on aura allégé cette enquête par une meilleure prise en compte des petites entreprises dans la chaîne d'exploitation de la source TVA.

Le règlement européen sur les statistiques conjoncturelles suppose une estimation précoce à 30 jours de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail, délai non compatible avec la procédure actuelle utilisant les déclarations de TVA. Une méthode d'estimation économétrique a été mise au point, et l'indice a été produit dans les délais requis. Ces indices sont publiés à la fois par l'Insee et par Eurostat à partir de l'indice de janvier 2004.

A partir de 2005, l'échantillon de l'enquête EMAGSA (Enquête Mensuelle sur l'Activité des Grandes Surfaces Alimentaires) sur les hyper et supermarchés est partiellement renouvelé tous les ans : cette procédure améliore la couverture, donc la qualité, des indices qui en sont tirés, et qui sont notamment utilisés dans l'estimation de l'indice à 30 jours du commerce de détail. La publication mensuelle des chiffres d'affaires du commerce de détail devrait intégrer à terme les résultats d'EMAGSA.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le principal allègement réalisé concerne, depuis les années de constat 1996 pour le commerce et 1997 pour les services, l'enquête annuelle d'entreprises. Il consiste à suspendre l'interrogation des plus petites entreprises une année sur deux dans chaque secteur d'activité, par roulement. Les déclarations fiscales de bénéfice annuel sont alors utilisées à la place des questionnaires non envoyés. La mise en œuvre du programme RESANE à compter de 2009 avec une nouvelle enquête sectorielle annuelle conduira à une réduction massive de la charge statistique pesant sur les

entreprises (principalement en supprimant la collecte des données comptables et sur l'emploi pour lesquelles on mobilisera des sources fiscales).

Le réexamen de l'enquête mensuelle sur le chiffre d'affaires des entreprises du commerce et des services (EMCS) a conduit à alléger cette enquête en passant de 36 à 26 secteurs fins enquêtés pour 2006, puis de 26 à 9 secteurs pour 2007. Une étude menée à l'été 2007 a permis d'aller au-delà ; on a décidé fin juillet 2007 de substituer complètement la source TVA à l'enquête à compter de 2008.

Par ailleurs, la possibilité de répondre par Internet aux enquêtes peut être vue comme un allègement de la charge statistique. Pour l'enquête sur les prix des services aux entreprises, cette option est offerte depuis janvier 2004, environ une entreprise sur cinq a choisi ce mode de réponse. On envisage d'ouvrir cette option en 2008-2009 pour la réponse aux enquêtes mensuelles de fréquentation touristique adressées aux hôtels et aux campings.

5. Aspects particuliers du programme 2007

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

L'Insee a mis en place en 2002 des pôles d'appui aux enquêtes régionales sur les entreprises. Un des axes de travail consiste à appuyer et coordonner les initiatives locales, en particulier, pour ce qui concerne le secteur tertiaire, sur les thèmes de la demande de services ou des TIC.

5.2. Aspects « environnement »

L'enquête thématique sur le suivi statistique des déchets dans le commerce menée en 2007 répond de façon directe à une préoccupation environnementale, laquelle a conduit à un règlement européen.

5.3. Aspects « européens »

Le département participe à plusieurs groupes de travail d'Eurostat : sur les statistiques sur la société de l'information (lequel suit la mise en œuvre du règlement européen sur les enquêtes TIC 2006-2010) ; sur les prix des services aux entreprises (avec l'objectif de mettre à jour à jour un manuel méthodologique Eurostat-OCDE diffusé début 2006) ; sur les statistiques structurelles concernant les secteurs des services (en proposant des modalités d'interrogation pour mesurer la production de certains services).

6. Diffusion des travaux

On poursuivra en 2008 le programme habituel de publications des travaux : résultats d'enquêtes, prestations régulières de synthèse et analyses sectorielles. A titre indicatif, le programme fixé pour 2007 est le suivant :

Prévisions de publications pour 2007

Insee Première :

- Les services marchands en 2006
- L'innovation des entreprises de services
- Les PME de services et les achats des administrations
- La clientèle des entreprises de services
- Les résultats financiers de l'hôtellerie et de la restauration
- Le secteur des entreprises de location
- La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises
- Le commerce en 2006
- Les réseaux du commerce de détail
- L'innovation dans le commerce
- 30 ans de commerce
- Le commerce de gros

Rapports sur les comptes :

- Le commerce en 2005 (Rapport de la Commission des comptes du commerce)
- Les services marchands en 2005 (Rapport de la Commission des comptes des services)
- Les transports en 2006 (Rapport de la Commission des comptes des transports)

Références :

- Les Services en France - Edition 2007
- Le Commerce en France - Edition 2007

Insee Résultats sur le site Insee:

- Les entreprises du commerce de détail en 2005
- Les entreprises de services en 2005
- Les points de vente du commerce en 2004
- Les réseaux du commerce de détail en 2006

BMS, Infos rapides :

- Indices de chiffres d'affaires du commerce, des services et des transports
- Indices des prix des services aux entreprises

www.insee.fr :

- Fiches sectorielles Commerce et Services
- Indices de chiffres d'affaires du commerce, des services et des transports
- Indices des prix des services aux entreprises
- Alisse

7. Suivi du moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête "Points de vente"	Département DAT de l'Insee	Lancement fin 2004	Renouvellement	Publication des résultats achevée en 2007 avec un numéro d'Insee Résultats
Enquêtes thématiques	Département DAT de l'Insee	Lancement fin 2005	Enquête auprès des réseaux du commerce de détail	Premiers résultats de l'enquête 2006 publiés début 2007 ; extension au reste du secteur du commerce de détail fin 2007 et à certains secteurs des services début 2008.
Enquête "Innovation"	Département DAT de l'Insee	Lancement fin 2005	Enquête harmonisée européenne (CIS4) réalisée par le Sessi pour l'ensemble des secteurs	Premiers résultats diffusés à l'été 2006 par le Sessi. Analyses sectorielles sur le commerce et les services diffusées en 2007.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête légère sur l'innovation	Département SSE de l'Insee-DEP-Sessi-Scees	En 2007 sur 2006 ou 2011 sur 2010 selon les secteurs probablement.	Repris dans le dispositif précédent d'enquête innovation européenne.	
Mise en œuvre du règlement statistique européen sur la société de l'information	Département DAT de l'Insee - DDM	Lancement fin 2005 Lancement fin 2006	Enquête menée par l'Insee sur l'ensemble des secteurs. Première enquête menée début 2006 façon fusionnée avec l'enquête sur les changements organisationnels et l'informatisation (dite COI-TIC 2006). Enquêtes annuelles suivantes limitées à la partie TIC européenne et réalisées sur 2007, 2008, 2009 et 2010.	Premiers résultats de l'enquête COI-TIC 2006 diffusé début 2007. Lancement d'une enquête TIC 2007 fin 2006, TIC 2008 fin 2007
Extension de couverture des indices de prix des services aux entreprises	Département DAT de l'Insee	Opération permanente	Extension suivant les exigences du règlement européen. Révision en 2007 des objectifs initiaux fixés en 1997 par le CNIS.	Première transmission à Eurostat mi-2006.
Enquête "Changements organisationnels et informatisation" (COI)	Département DAT Insee - DARES - SESSI - SCEES - SESP- CEE	Fin 2006	Renouvellement.	Enquête menée en 2006, premiers résultats diffusés début 2007

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

Insee

- Direction des études et synthèses économiques
- . Département de la conjoncture
- . Division des enquêtes de conjoncture

1. Exposé de synthèse

Les travaux statistiques de la division des enquêtes de conjoncture porteront sur l'introduction d'innovations de produits et de gestion, en vue d'améliorer, simplifier et moderniser l'actuel dispositif de production et de valorisation des enquêtes de conjoncture de l'Insee, dans le cadre du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture.

Le point central du programme statistique 2008 des enquêtes de conjoncture concernera l'introduction à partir de l'exercice 2008 d'une collecte en août pour les enquêtes de conjoncture relevant du Système Européen Harmonisé des Enquêtes de Conjoncture (SEHEC). Cette évolution, forte, notamment en termes organisationnels, s'appliquera aux enquêtes de conjoncture « Industrie », « Services », « Commerce de détail », « Bâtiment », tout comme à l'enquête de conjoncture auprès des ménages. Cette mesure permettra de répondre aux attentes européennes et de disposer, in fine, de douze publications mensuelles pour chacune de ces enquêtes de conjoncture.

S'agissant des autres innovations de gestion, la division des enquêtes de conjoncture poursuivra l'extension progressive du site de collecte et de retour d'information par internet à l'ensemble des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises. Initiée en janvier 2004 par l'enquête de conjoncture « Commerce de gros », puis l'enquête de conjoncture « Industrie » en novembre 2005, suivie de l'enquête de conjoncture « Services » en mai 2006, l'extension de la collecte par internet se poursuit en 2007 pour les enquêtes de conjoncture « Bâtiment » et « Commerce de détail » (ouverture de ce dispositif en juin 2007 simultanément pour les deux enquêtes) pour ensuite être proposée à partir de 2008 à toutes les enquêtes de conjoncture, et notamment l'enquête « Investissement dans l'industrie ».

S'agissant des innovations de produits, les travaux consisteront à étendre le champ des indicateurs synthétiques issus des enquêtes de conjoncture, notamment l'indicateur du climat des affaires dans le secteur du « Commerce de détail », et les indicateurs de retournement, dans les secteurs des « Services » et du « Commerce de gros ».

L'opération de changement de nomenclature sera entamée, de manière coordonnée entre tous les instituts producteurs des enquêtes de conjoncture du Système Européen Harmonisé des Enquêtes de Conjoncture (SEHEC), en liaison avec la Commission européenne. La date d'introduction de la nouvelle nomenclature d'activité devra notamment être déterminée.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2008.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2008

Sera étudiée une utilisation plus intensive des données des Enquêtes Annuelles d'Entreprises lors de la phase de mise à jour annuelle des constantes structurelles des différentes enquêtes de conjoncture (chiffres d'affaires, effectifs).

2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2008

Les travaux statistiques prévus pour 2008 porteront sur l'introduction d'innovations de produits et de gestion, en vue d'améliorer, simplifier et moderniser l'actuel dispositif de production et de valorisation des enquêtes de conjoncture de l'Insee, dans le cadre du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture.

2.3.1. Innovations de gestion

- Introduction, à partir de l'exercice 2008, d'une nouvelle occurrence de collecte en août, pour toutes les enquêtes de conjoncture européennes : « Industrie », « Services », « Commerce de détail », « Bâtiment », de même que pour l'enquête de conjoncture auprès des ménages.
- Extension progressive du site de collecte et retour d'information par internet aux enquêtes de conjoncture « Bâtiment » et « Commerce de détail » en 2007 (ouverture de ce dispositif en juin 2007 simultanément pour les deux enquêtes) puis à partir de 2008 pour toutes les autres enquêtes de conjoncture, et notamment l'enquête « Investissement dans l'industrie ».
- Travaux en vue du prochain changement de nomenclature : définition des secteurs, prise en compte de la modification du code APE de 4 à 5 positions, études sur la rétroplation des données sectorielles en nouvelle nomenclature, adaptation des programmes informatiques...
- Travaux sur la cohérence interne et externe des enquêtes de conjoncture.
- Contacts plus étroits avec les entreprises des strates exhaustives, en vue de favoriser leur participation.
- Examen d'un allègement de la charge de réponses des entreprises par un recueil des constantes structurelles (chiffres d'affaires, effectifs), à partir des Enquêtes Annuelles d'Entreprises, et non depuis les questionnaires d'enquêtes comme actuellement.
- Examen de nouvelles simplifications de questionnaires, notamment pour l'enquête « Investissement dans l'industrie », avec un possible allègement du questionnaire de juillet.
- Modernisation des Informations Rapides « Services », « Commerce de détail » et « Commerce de gros », pour intégrer d'éventuels nouveaux indicateurs synthétiques (indicateur du climat des affaires, indicateur de retournement).
- Travaux de modernisation de l'application informatique de gestion.

2.3.2. Innovation de produits

- Étude de faisabilité d'un nouvel indicateur du climat des affaires pour l'enquête de conjoncture « Commerce de détail ».
- Étude de faisabilité de nouveaux indicateurs de retournement pour les enquêtes de conjoncture « Services » et « Commerce de gros ».
- Diffusion de nouveaux Insee Méthodes, pour les enquêtes de conjoncture « Investissements dans l'industrie », « Services » et « Artisanat du bâtiment ».

2.3.3. Le développement de l'insertion européenne

Au cours des années 2007 et 2008, les travaux du groupe des experts nationaux des enquêtes de conjoncture entreprises et ménages coordonnés par la DG-ECFIN porteront notamment sur la nouvelle nomenclature NACE et ses implications pour les enquêtes de conjoncture, la couverture du secteur des services, l'enquête pilote dans le secteur des services financiers, les questions quantitatives sur les prix, les progrès dans l'harmonisation européenne des questionnaires d'enquêtes et la construction d'indicateurs synthétiques à partir de modèles à facteurs dynamiques.

Par ailleurs, à l'initiative de l'Insee, relayant auprès de la Commission européenne le souhait exprimé par certaines fédérations professionnelles, la DG-ECFIN s'est engagée à publier des données sectorielles détaillées pour les différentes enquêtes de conjoncture européennes. Ces informations sont publiées depuis janvier 2007, à l'adresse :

http://ec.europa.eu/economy_finance/indicators/business_consumer_surveys/bcsseries_en.htm

L'Insee participera par ailleurs à deux groupes de travail coordonnés par la DG-ECFIN : l'un sur les modalités de mise en œuvre du prochain changement de nomenclature pour les enquêtes de conjoncture européennes, l'autre sur les questions quantitatives sur l'inflation dans l'enquête de conjoncture auprès des ménages. La division des enquêtes de conjoncture participera également à un

groupe de travail de l'OCDE dans l'objectif de rédiger un manuel de référence sur le mode de collecte par internet.

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

En 2008, la division effectuera les opérations statistiques décrites ci-dessous :

Enquêtes	Taille de l'échantillon	Obligatoire	Communautaire
Enquête mensuelle sur la situation et les perspectives dans les services	4 500 entreprises	Oui	Oui
Enquête mensuelle sur la situation et les perspectives dans l'industrie	4 000 entreprises	Oui	Oui
Enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie	4 000 entreprises	Oui	Oui
Enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie	4 000 entreprises	Non	Non
Enquête mensuelle sur la situation et les perspectives dans le commerce de détail et le commerce et réparation automobile	3 750 entreprises	Oui	Oui
Enquête bimestrielle sur la situation et les perspectives dans le commerce de gros	3 000 entreprises	Non	Non
Enquête mensuelle sur la situation et les perspectives dans l'industrie du bâtiment (cogérée avec la FFB)	2 500 entreprises	Non	Oui
Enquête trimestrielle dans les travaux publics (réalisée par la FNTF en collaboration avec l'Insee)	2 000 entreprises	Non	Oui
Enquête trimestrielle sur la situation et les perspectives dans l'artisanat du bâtiment	1 500 entreprises	Non	Non
Enquête trimestrielle sur la situation et les perspectives dans la construction immobilière	1 000 entreprises	Non	Non

3.2 Exploitation de fichiers administratifs

Sans objet.

3.3 Autres travaux

Sans objet.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les enquêtes de conjoncture, de nature essentiellement qualitative, ne constituent pas une charge très importante pour les entreprises : la réponse aux questionnaires de conjoncture les plus importants excède rarement le quart d'heure.

Plusieurs allègements de questionnaires ont néanmoins été initiés les années précédentes, lesquels seront encore poursuivis en 2007 et 2008, notamment pour l'enquête « Investissement dans l'industrie », avec un possible allègement du questionnaire de juillet (suppression des blocs nature des investissements, évolution des dépenses informatiques, évolution des dépenses en recherche développement), ou encore pour les enquêtes de conjoncture du secteur tertiaire et de la construction, avec un allègement des questions sur les retards et délais de paiement.

La division des enquêtes de conjoncture poursuit par ailleurs l'extension progressive du site de collecte et de retour d'information par internet à l'ensemble des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises. Initiée en janvier 2004 avec l'enquête de conjoncture « Commerce de gros », puis

l'enquête de conjoncture « Industrie » en novembre 2005, l'enquête de conjoncture « Services » en mai 2006, l'extension de la collecte par internet se poursuit en 2007 pour les enquêtes de conjoncture « Bâtiment » et « Commerce de détail » (ouverture de ce dispositif en juin 2007 simultanément pour les deux enquêtes) pour ensuite être proposée à partir de 2008 à toutes les enquêtes de conjoncture, et notamment l'enquête « Investissement dans l'industrie ».

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1 Aspects « régionaux et locaux »

Les aspects régionaux des enquêtes de conjoncture sont traités par la DDAR et les Directions régionales de l'Insee.

5.2 Aspects « environnement »

Sans objet.

5.3 Aspects « européens »

La plupart des enquêtes nationales de conjoncture font partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté européenne. Les résultats agrégés sont transmis à la Commission Européenne, à la Direction Générale des Affaires Économiques et Financières.

6. Diffusion des travaux

Toutes les sorties d'enquêtes font l'objet d'une publication dans les *Informations Rapides*, mises en ligne sur le site internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>

Les résultats détaillés des enquêtes de conjoncture européennes sont également diffusés sur le site internet de la Commission européenne :

http://europa.eu.int/comm/economy_finance/indicators/businessandconsumersurveys_en.htm

ou de l'OCDE, à l'adresse : <http://www.oecd.org/std/bt-coi/coordination>

La plupart des séries des enquêtes de conjoncture sont mobilisables à partir de la Banque de Données Macroéconomiques (BDM). Ces séries sont désormais librement accessibles sur le site internet de l'Insee (BDM2).

En outre, l'analyse des résultats des enquêtes de conjoncture est à l'origine de fiches, encadrés et dossiers publiés régulièrement dans les *Notes et Point de Conjoncture*. Certains travaux plus approfondis font l'objet de publications ponctuelles dans des revues d'économie.

Enfin, la méthodologie est précisée dans des volumes publiés dans la collection Insee Méthodes, en version bilingue français - anglais, et mis à disposition sur le site internet de l'Insee. Des volumes méthodologiques sur les enquêtes de conjoncture « Commerce de détail », « Commerce de gros », « Bâtiment » et « Industrie » sont actuellement disponibles, suivront des ouvrages sur les enquêtes « Investissement dans l'industrie », « Services » et « Artisanat du bâtiment » à partir de 2008.

La mise en production conjointe du site de collecte et de consultation des résultats par internet (pour les enquêtes de conjoncture « Commerce de gros », « Industrie », « Services », puis en juin 2007 pour les enquêtes de conjoncture « Bâtiment » et « Commerce de détail », et à terme à l'ensemble des enquêtes de conjoncture) et du Portail entreprises (<http://entreprises.insee.fr>) enrichit les informations conjoncturelles (nationales, européennes et internationales) mises à disposition des entreprises et des internautes et en simplifie grandement l'accès.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Réponses aux demandes européennes	Division des enquêtes de conjoncture.		Extensions sectorielles d'enquêtes (enquête « Services »), évolutions de questionnaires, mise à disposition précoce de résultats d'enquêtes, réalisation d'enquêtes spécifiques, selon demandes de la Commission européenne.	Extension de l'enquête « Services » au transport routier de marchandises : février 2006. Harmonisation des questionnaires de quatre enquêtes européennes : janvier 2004. Enquête quinquennale sur les perspectives de croissance et de création d'emplois dans l'Union européenne : exécutée en 2004. Résultats transmis chaque mois à la CE.
Collecte et consultation des résultats par Internet des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises	Division des enquêtes de conjoncture.		Après l'ouverture du site à la première enquête, extension progressive aux autres enquêtes de conjoncture.	Ouverture : - « Commerce de gros » : janvier 2004. - « Industrie » : novembre 2005. - « Services » : mai 2006. - « Bâtiment » et « Commerce de détail » : juin 2007.
Démarche qualité	Division des enquêtes de conjoncture.		Renforcement du suivi en continu des échantillons ; enrichissement et suivi systématique d'indicateurs de qualité.	Démarche en continu.
Participation au diagnostic conjoncturel : analyse économique des séries, prévisions à court terme sur leur base.	Division des enquêtes de conjoncture.		Analyses conjoncturelles, comparaison avec des données extérieures, réalisation de prévisions dans le cadre de la préparation des <i>Points et Notes de conjoncture...</i>	Indicateur du climat des affaires : - « Commerce de gros » : juillet 2006. - « Bâtiment » : juin 2007. - « Commerce de détail » : programmé en 2007/2008. Indicateur de retournement : - « Bâtiment », : juin 2007 - « Services » et « Commerce de gros » : programmé en 2007/2008.
Communication méthodologique sur les enquêtes et leurs utilisations	Division des enquêtes de conjoncture.		Rédaction de volumes (Insee méthodes, en français et en anglais) décrivant les enquêtes et leur utilisation en analyse conjoncturelle ; dossiers de <i>Notes de conjoncture</i> , articles, ...	Insee Méthodes : - « Commerce de détail » : octobre 2005. - « Commerce de gros » : février 2006. - « Bâtiment » : mai 2006. - « Industrie » : avril 2007. - « Investissements dans l'industrie », « Services » et « Artisanat du bâtiment » : programmé en 2008.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Evolutions et réécriture de l'application Conjoncture	Division des enquêtes de conjoncture.		Préparation des évolutions de l'application informatique Conjoncture (évolutions ponctuelles, adaptation à l'ouverture d'une collecte par Internet, intégration des évolutions de nomenclatures nationales et internationales, aménagement de l'application Paradox)	Démarche en continu.

Thèmes émergents : définition de nouvelles actions de modernisation (à venir), dans le prolongement du programme à moyen terme 2004-2008.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

. Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL)

. Observatoire des activités commerciales, artisanales, de services et des professions libérales (OCASPL)

1. Exposé de synthèse

L'observatoire des activités commerciales, artisanales, de services et des professions libérales a qualité de service statistique ministériel (SSM). Il est rattaché à la Direction du commerce de l'artisanat des services et des professions libérales (DCASPL) du MINEFE. C'est un bureau de la sous direction A de cette Direction. Son rôle statistique concerne donc les domaines suivants : les commerces, les services, les entreprises artisanales et les entreprises libérales, dont certaines appartiennent aux commerces et aux services, et, d'une manière générale, les « très petites entreprises » (entreprises indépendantes de moins de 20 salariés) et également les PME (entreprises indépendantes de moins de 250 salariés).

L'observatoire n'effectue pas d'enquête statistique directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes.

Pour ce qui concerne cette formation, il y a recouvrement du commerce et des services d'une part, et de l'artisanat de l'autre dans les domaines suivants (décret du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers) :

- pour le commerce, dans l'entretien et la réparation automobile, la réparation de motocycles, la réparation d'articles personnels et domestiques, le commerce de détail de viandes et produits à base de viande, le commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques et enfin les fleuristes,
- pour les services aux entreprises, dans la réparation de machines de bureau et de matériel informatique, le contrôle technique automobile, les activités de nettoyage, les studios et autres activités photographiques, les laboratoires techniques de développement et de tirage, le conditionnement à façon et les activités de secrétariat et de traduction,
- pour les services aux particuliers, dans la blanchisserie de gros et de détail, la coiffure, les soins de beauté, les soins aux défunts et les autres services personnels.

Les entreprises relevant des secteurs de l'artisanat doivent s'inscrire au répertoire des métiers si elles n'emploient pas plus de dix salariés. C'est l'inscription au répertoire qui leur confère le caractère artisanal. Mais certaines catégories de salariés (conjoint, associés, handicapés, apprentis...), ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'effectif. De plus, le décret du 14 décembre 1995 a mis en place le "droit de suite", qui permet aux entreprises inscrites au répertoire des métiers d'y rester même si elles dépassent le seuil de dix salariés. Le seuil de dix salariés pour les entreprises de l'artisanat ne permet donc pas d'opérer une délimitation de ce secteur dans les statistiques d'entreprises ; de fait, on constate que désormais, une majorité des entreprises relevant des secteurs de l'artisanat, et comptant de 11 à 19 salariés, est inscrite au registre des métiers.

La connaissance juridique des entreprises inscrites au répertoire des métiers (statistiques sur les inscrits) est assurée par l'exploitation du répertoire Sirene où une variable permet de distinguer les activités artisanales et de déterminer la classe de cette activité selon la nomenclature NAFA (nomenclature des activités française de l'artisanat).

La connaissance économique des entreprises artisanales est assurée par des exploitations de la base SUSE de données fiscales et de la base FICUS qui en est issue, ainsi que la base des « liaisons financières » (LIFI). Sont également utilisés pour l'emploi les fichiers DADS, UNEDIC, l'enquête Emploi ainsi que les EAE. Le suivi de la politique de l'emploi est assuré par l'exploitation des fichiers de la DARES.

Le rapport du groupe technique piloté par la DCASPL sur « Les statistiques régionales et locales de l'artisanat », prévoit, deux types d'exploitation économique pour les entreprises artisanales, par appariement de fichiers (données fiscales...) :

- champ des inscrits au titre d'une activité principale artisanale,
- champ de l'ensemble des inscrits, en dissociant les inscrits au titre d'une activité principale et les inscrits au titre d'une activité secondaire.

Les conclusions du rapport de ce groupe de travail ont été approuvées par l'inter-formation « Statistiques d'entreprises » du Cnis et ont fait l'objet d'un avis. Elles sont appliquées par les statisticiens de la DCASPL.

En 1999, la DECAS, en collaboration avec l'ex-Délégation interministérielle aux professions libérales (DIPL) et l'Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL), avait redéfini un champ économique des entreprises libérales en terme d'activité et de seuil de taille d'effectifs salariés (pas de seuil pour les professions réglementées et moins de 20 salariés pour les autres activités). A partir de cette nouvelle définition, des « Chiffres clefs » ont été réalisés et on a ainsi pu chiffrer les principales grandeurs économiques des activités libérales. Actuellement, la DCASPL mène des réflexions sur une nouvelle définition des entreprises libérales notamment en prenant en compte le critère d'indépendance. En tout état de cause, le champ des entreprises libérales devra être adapté au changement de nomenclature prévu en 2008, c'est donc une opportunité pour mener des réflexions sur les définitions.

De même que pour l'artisanat, il y a recouvrement de certains services rendus aux entreprises et des activités libérales pour les activités réglementées (activités juridiques et comptables, d'architectes, de géomètres et de métreurs) et des activités de conseil non réglementées (ingénierie, conseil en informatique et réalisation de logiciels, études de marché et conseil pour les affaires et la gestion). Pour le commerce, sont concernés par ce recouvrement, les pharmacies et les intermédiaires du commerce.

On notera que les entreprises libérales existent également chez les auxiliaires d'assurances, l'enseignement marchand et les activités de santé.

De même que pour l'artisanat, les exploitations sont assurées à partir de la base SUSE de données fiscales et de la base FICUS de l'Insee qui en est issue. Sont également utilisés pour l'emploi les fichiers DADS, UNEDIC, l'enquête Emploi. Certaines données statistiques concernant les professions libérales sont issues des caisses d'assurance maladie des professions libérales, des syndicats professionnels ou des ordres dans le cas des professions réglementées.

Par ailleurs, l'observatoire rassemble tous les cinq ans des données auprès des préfetures sur l'équipement en eau, électricité et sanitaires des marchés dans chaque commune ; l'édition 2004 de « Halles et marchés » est en cours d'achèvement.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles

Aucune enquête nouvelle n'est envisagée.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2008

RAS

2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2008

Les travaux s'orientent notamment vers l'analyse des petites entreprises et de leur compétitivité (exploitation de FICUS). Des travaux vont se mettre en place pour mieux connaître la conjoncture des très petites entreprises (notamment créations mensuelles d'entreprises dans l'artisanat, les activités libérales), travaux d'études sur les défaillances, les reprises...

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

Néant

3.2 Exploitation de fichiers administratifs

- Tabulation du répertoire Sirene, adaptation à SIRENE 3
- Exploitation du fichier SIRENE
- Défaillances des entreprises, notamment artisanales (données mensuelles), exploitation des enquêtes SINE
- Créations des entreprises, notamment artisanales et libérales (données mensuelles), exploitation des enquêtes SINE
- Exploitation des fichiers BIC, BNC, SUSE, FICUS, LIFI
- Exploitation des fichiers DADS
- Exploitation des fichiers de l'UNEDIC
- Exploitation de l'enquête « Emploi »
- Exploitation des fichiers de suivi de la politique de l'emploi de la DARES

3.3 Autres travaux

Néant

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Cette rubrique ne concerne pas l'observatoire qui ne mène pas de collecte statistique auprès des entreprises.

L'observatoire mobilise de façon intensive les sources existantes, pour l'essentiel les sources administratives, pour répondre aux demandes d'informations statistiques émanant notamment du Cabinet et pour diffuser les données existantes sur support papier (série « Chiffres clefs » notamment) et sur le web.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects "régionaux et locaux"

Les besoins de la DCASPL amènent à développer les études régionales et départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises, notamment dans le cadre de l'amélioration à moyen terme des statistiques de l'artisanat. Une étude sur les densités régionales des micro-entreprises sera menée. Des travaux de participation à des études régionales sont menés.

Par ailleurs la DCASPL avait piloté en 2004 un groupe de travail sur les statistiques régionales et locales de l'artisanat (voir Exposé de synthèse), rapport qui a été approuvé par le Cnis et a fait l'objet d'un avis. Il est envisagé de piloter le même type de rapport sur les entreprises libérales, en mettant à profit l'adaptation à la nouvelle nomenclature pour assurer l'harmonisation des études menées à partir d'initiatives régionales.

5.2. Aspects environnement

Il n'est pas prévu de développement particulier sur ce sujet.

5.3. Aspects “européens”

L'adoption des règlements européens sur la statistique structurelle d'entreprise (règlement du 20 décembre 1997) et la statistique de court terme (règlement du 19 mai 1998), de la recommandation sur la définition de seuils pour les PME (recommandations du 3 avril 1996 et du 6 mai 2003) permet désormais de disposer de données harmonisées sur les entreprises dans les pays membres (notamment banque de données Newcronos, d'Eurostat). Une rediffusion de ces données est assurée par la DCASPL, un certain nombre d'études sur des comparaisons des structures des différents pays sont envisagées.

La DCASPL n'est pas chargée de transmettre des données statistiques à Eurostat.

6. Liste des principales publications récurrentes en 2008

- Guide de la grande et moyenne distribution en France - Edition 2008-2009
- Chiffres clefs du commerce (actualisation annuelle sur papier et sur le site <http://www.pme.gouv.fr/>).
- Chiffres clefs des services (annuel sur papier et sur le site).
- Chiffres clefs de l'artisanat (annuel sur papier et sur le site).
- Chiffres clefs des activités libérales (annuel sur papier et sur le site).
- Chiffres clefs des PME/TPE (annuel sur papier et sur le site).

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

L'objectif général du programme à moyen terme 2004-2008 était de développer les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes économiques des secteurs artisanaux et des petites entreprises, afin de mieux éclairer les décideurs publics et de répondre aux besoins des professionnels.

De ce point, une meilleure approche des critères permettant de caractériser l'indépendance des entreprises a été adoptée. Il en résulte une analyse économique des secteurs largement améliorée.

Les partenariats avec d'autres organismes (Oséo, ACFCI, CCIP, CDC, Banque de France, APCE, ISM, ENS Cachan, OCDE notamment) ont permis de grossir de manière conséquente le nombre des études.

Ces études sont, soit réalisées en interne à la DCASPL, soit demandées à des services spécialisés du ministère (CGEFI notamment) ou à des prestataires extérieurs (prestataires de services spécialisés ou organisations professionnelles sur la base d'une convention). Dans ce cadre, vingt études ont été réalisées depuis 2005, autant sont en cours. Une petite dizaine sont à lancer sur 2007 et autant en 2008. Les thématiques des études couvrent l'ensemble du champ de compétence de la DCASPL (équipement commercial, formation, simplifications, questions économiques et sociales, juridiques et immobilières, réseaux d'accompagnement, focus fréquent sur les comparaisons internationales).

Un grand nombre des études réalisées sont ensuite publiées sur le site Internet du ministère (« www.pme.gouv.fr ») de façon à valoriser les informations sur les PME. Certaines d'entre elles peuvent faire également l'objet d'un 4 pages électronique, dénommé « PME/TPE en bref » en ligne sur le site ministériel

Par ailleurs, la DCASPL travaille en réseau avec les autres acteurs nationaux qui réalisent aussi des études sur les PME . A cet effet, elle effectue aussi un travail de veille pour le compte du ministère.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Elargissement de l'EPEI aux TPE du commerce et des services	Département SSE de l'Insee - DCASPL		Extension au champ dit « ICS », donc y compris transports et BTP.	Supprimée

BANQUE DE FRANCE

- Direction générale des études et des relations internationales

. Direction des Enquêtes et des Publications Économiques

1. Exposé de synthèse

La Direction des Enquêtes et des Publications Économiques publie deux types d'enquêtes :

- ◇ des enquêtes de tendance, couvrant l'activité dans :
 - l'industrie (mensuelle), intégrant un volet trimestriel (investissement, trésorerie, marges),
 - le bâtiment et les travaux publics (trimestrielle),
 - le commerce de gros (trimestrielle),
 - les services marchands (mensuelle depuis octobre 2002, bimestrielle auparavant)
- ◇ une enquête statistique (centralisation mensuelle des chiffres d'affaires du commerce de détail) fournissant des indices en volume par produits et par formes de distribution.

2. Travaux nouveaux pour 2008

Néant

3. Opérations répétitives

- enquête mensuelle dans l'industrie et les services marchands,
- enquête trimestrielle dans le BTP et le commerce de gros,
- enquête mensuelle sur les chiffres d'affaires du commerce de détail.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Néant

5. Aspects particuliers du programme 2008

Néant

6. Publications

- Publication mensuelle de la « Vue d'Ensemble » et des chapitres sectoriels de l'enquête mensuelle de conjoncture sur le site internet de la Banque de France depuis septembre 2003.
- Mise en ligne de l'ensemble des séries de l'enquête mensuelle de conjoncture sur le site internet de la Banque.

Pour information

BANQUE DE FRANCE
 - Secrétariat général
 . Direction des entreprises

STATISTIQUES CONCERNANT LE SYSTÈME PRODUCTIF**1. Exposé de synthèse**

La Direction des entreprises est engagée dans des travaux servant principalement deux objectifs de la Banque de France : la connaissance des conditions de financement des entreprises, s'intégrant aux études du domaine monétaire ; la surveillance de la stabilité financière grâce aux études sur le risque de crédit.

Ces travaux sont menés sur les ensembles de données collectées et gérées par la Direction des entreprises : états comptables, événements judiciaires et marquants, restructurations, liens financiers, incidents de paiements sur effets de commerce, encours d'engagements des banques (Centrale des risques).

2. Travaux nouveaux pour 2008**2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Pas de nouvelle enquête.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2008

Sans objet

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2008

Pas de nouveau projet en 2008.

La Banque de France gère une base de données de comptes consolidés. L'entrée en vigueur des normes IFRS pour l'exercice 2005 permettra de faire de nouveaux travaux statistiques sur les bilans des exercices 2005, 2006 et 2007.

3. Opérations répétitives

La Direction des entreprises réalise deux enquêtes spécifiques auprès des entreprises non financières :

- la première collecte des données comptables spécifiques pour constituer la Centrale de bilans ;
- la deuxième porte sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) ;

Ces enquêtes, ainsi que le fichier de données comptables Fiben, permettent de mener des études approfondies sur le système productif, et de fournir des statistiques systématiques par secteur et taille d'entreprises rendant possible le suivi de ces populations et la mise en situation de chaque entreprise.

3.1. Enquêtes

La Banque de France réalise chaque année par l'intermédiaire de son réseau de succursales une enquête sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) dans l'industrie. Elle porte sur 1500 entreprises environ. L'indicateur employé mesure le nombre moyen hebdomadaire d'heures de fonctionnement des équipements productifs. Les éléments recueillis permettent également d'analyser les composantes de la durée d'utilisation (effectifs, travail posté, arrêts) et les possibilités d'accroissement de la production. L'enquête 2007 a été simplifiée.

La collecte annuelle des données comptables spécifiques de la Centrale des bilans apporte un complément aux données fiscales afin de permettre une analyse méso - économique sur des concepts de la comptabilité nationale. Elle porte sur 30 000 entreprises environ. Cette collecte repose

sur le volontariat des entreprises participantes. Outre les études spécifiques qu'elle permet, elle conduit à établir des statistiques de référence par secteur et taille.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Néant

3.3. Autres travaux

L'Observatoire des entreprises réalise chaque année, au cours de l'été, une étude sur la situation des entreprises industrielles à partir des données de la Centrale de bilans sur l'année n-1 (10 000 bilans disponibles). Celle-ci fournit une analyse de la situation financière des entreprises. Les innovations apportées en 2007 (classes de taille, redressement de l'échantillon, l'appartenance à un groupe industriel) seront poursuivies.

L'évolution des délais de paiement et du crédit interentreprises est suivie grâce à un dossier statistique publié à l'automne. La Banque de France est chargée d'assurer le secrétariat de l'observatoire des délais de paiement réactivé à partir du mois de septembre 2006.

Les statistiques sectorielles annuelles fournissent une analyse sur l'activité, le financement et le risque, aux différents acteurs économiques : entreprises, banques, organismes professionnels.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Néant

5.2. Aspects « environnement »

Néant

5.3. Aspects européens

La Banque de France a participé à la fondation de la base de données des comptes harmonisés BACH et la Centrale de bilans de la Banque de France l'alimente depuis l'origine pour les données françaises. La base BACH est maintenant étendue à l'ensemble des secteurs au niveau division.

La direction des Entreprises participe activement aux travaux du Comité européen des centrales de bilans. L'extension à d'autres pays, notamment les nouveaux entrants dans l'UE, est recherchée. Plusieurs groupes de travail poursuivront leurs travaux sur les activités suivantes :

- Construction de ratios sectoriels harmonisés sous forme de distribution dans chaque pays
- Étude comparée par pays des cashflows, des fonds propres et de la couverture des risques
- Étude de l'impact sur les bases de données des nouvelles normes comptables IAS
- Participation à la Task Force sur l'effet des nouvelles normes comptables sur les statistiques d'entreprises, notamment sur les grands groupes
- Travaux sur les méthodes d'analyse du risque de crédit

6. Liste des publications

- La liste des publications est disponible sur le site internet de la Banque de France (www.banque-france.fr-publications et www.banque-france.fr-recherches/travaux de recherche de l'observatoire des entreprises)

SUIVI DES TRAVAUX PRÉVUS AU PROGRAMME À MOYEN TERME 2004-2008 (récapitulatif)

1. Pour mémoire, extrait du rapport n°86 du Cnis « Actes des travaux du Cnis sur les programmes à moyen terme 2004-2008 »

Les programmes statistiques concernant **les entreprises** sont marqués pour la période 2004-2008 par l'engagement de la refonte du dispositif de production des statistiques structurelles d'entreprises et par les préoccupations suivantes :

1. Elaboration de la nouvelle base de comptabilité nationale 2005 (ceux de la base 2000 sont largement engagés, mais seront également publiés durant la période considérée) ;
2. Adaptation au changement de nomenclature de 2007/2008 de l'ensemble des statistiques de l'appareil productif ;
3. Amélioration des outils de la conjoncture (notamment dans le cadre des demandes européennes) et extension de ceux-ci à de nouveaux domaines (hors enquêtes de conjoncture, des projets porteront sur les hôpitaux, les collectivités locales, les entreprises de la défense,...) ;
4. Raccourcissement des délais pour la fourniture d'indicateurs conjoncturels ;
5. Meilleure connaissance des TIC (technologies de l'information et de la communication), notamment dans le domaine du contenu et des usages, et non plus seulement des équipements ;
6. Meilleur suivi des groupes et des très petites entreprises ;
7. Mise en place du règlement européen sur les déchets ;
8. Développement des analyses en termes de marchés et suivi des marchés nouvellement ouverts (énergie, télécommunications,...), développement des outils de suivi des marchés de l'immobilier ;
9. Adaptation de la collecte aux nouvelles normes comptables internationales dites IAS/IFRS ;
10. Réflexion sur le suivi des actifs immatériels ;
11. Extension du champ des indices de prix de production à de nouveaux produits (services, commerces, produits agricoles, biens d'investissements, construction de bâtiments non résidentiels...) et aux échanges extérieurs ;
12. Allègement de la charge des entreprises.

A cela, s'ajoutent de très nombreux projets, dans la prolongation des efforts antérieurs, portant sur le domaine de l'innovation, de la R & D.¹ et des changements organisationnels.

¹ Recherche et développement.

2. Tableau récapitulatif - les opérations figurant dans le récapitulatif des opérations nouvelles au cours du moyen terme 2004-2008 ([rapport du Cnis n° 86](#)) apparaissent sur fond grisé.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête "Points de vente"	Département DAT de l'Insee	Lancement fin 2004	Renouvellement	Publication des résultats achevée en 2007 avec un numéro d'Insee Résultats
Enquêtes thématiques	Département DAT de l'Insee	Lancement fin 2005	Enquête auprès des réseaux du commerce de détail	Premiers résultats de l'enquête 2006 publiés début 2007 ; extension au reste du secteur du commerce de détail fin 2007 et à certains secteurs des services début 2008
Enquête "Innovation"	Département DAT de l'Insee	Lancement fin 2005	Enquête harmonisée européenne (CIS4) réalisée par le Sessi pour l'ensemble des secteurs	Premiers résultats diffusés à l'été 2006 par le Sessi. Analyses sectorielles sur le commerce et les services diffusées en 2007
Enquête légère sur l'innovation	Département SSE de l'Insee-DEP-Sessi-Scees	En 2007 sur 2006 ou 2011 sur 2010 selon les secteurs probablement	Repris dans le dispositif précédent d'enquête innovation européenne	
Mise en œuvre du règlement statistique européen sur la société de l'information	Département DAT de l'Insee - DDM	Lancement fin 2005 Lancement fin 2006	Enquête menée par l'Insee sur l'ensemble des secteurs. Première enquête menée début 2006 façon fusionnée avec l'enquête sur les changements organisationnels et l'informatisation (dite COI-TIC 2006). Enquêtes annuelles suivantes limitées à la partie TIC européenne et réalisées sur 2007, 2008, 2009 et 2010.	Premiers résultats de l'enquête COI-TIC 2006 diffusé début 2007. Lancement d'une enquête TIC 2007 fin 2006, TIC 2008 fin 2007
Extension de	Département	Opération	Extension suivant les	Première

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
couverture des indices de prix des services aux entreprises	DAT de l'Insee	permanente	exigences du règlement européen. Révision en 2007 des objectifs initiaux fixés en 1997 par le Cnis.	transmission à Eurostat mi-2006.
Mesure économique du secteur associatif	Département des comptes nationaux de l'Insee	Etablissement d'un compte satellite à partir de 2001	Opération ponctuelle.	Achevé
Enquête "Changements organisationnels et informatisation" (COI)	Département DAT Insee - DARES - SESSI - SCEES - SESP - CEE	Fin 2006	Renouvellement.	Enquête menée en 2006, premiers résultats diffusés début 2007
Elargissement de l'EPEI aux TPE du commerce et des services	Département SSE de l'Insee - DCASPL		Extension au champ dit « ICS », donc y compris transports et BTP.	Supprimé
Elargissement de l'enquête R&D aux services	DEPP	Prévu comme opérationnel en 2006		
Réponses aux demandes européennes	Division des enquêtes de conjoncture		Extensions sectorielles d'enquêtes (enquête « Services »), évolutions de questionnaires, mise à disposition précoce de résultats d'enquêtes, réalisation d'enquêtes spécifiques, selon demandes de la Commission européenne.	Extension de l'enquête « Services » au transport : Février 2006. Harmonisation des questionnaires de quatre enquêtes européennes : janvier 2004. Enquête quinquennale sur les perspectives de croissance et de création d'emplois dans l'Union européenne : Exécutée en 2004. Résultats transmis chaque mois à la CE.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Collecte et consultations des résultats par internet des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises	Division des enquêtes de conjoncture		Après l'ouverture du site à la première enquête, extension progressive aux autres enquêtes de conjoncture.	Commerce de gros : janvier 2004. Industrie : novembre 2005. Services : mai 2006. Bâtiment et commerce de détail : juin 2007
Démarche qualité	Division des enquêtes de conjoncture		Renforcement du suivi en continu des échantillons ; enrichissement et suivi systématique d'indicateurs de qualité.	Démarche en continu.
Participation au diagnostic conjoncturel : analyse économique des séries, prévisions à court terme sur leur base.	Division des enquêtes de conjoncture		Analyses conjoncturelles, comparaison avec des données extérieures, réalisation de prévisions dans le cadre de la préparation des <i>Points et Notes de conjoncture...</i>	Indicateur du climat d'affaires : - commerce de gros : juillet 2006 - bâtiment : juin 2007 - commerce de détail : programmé en 2007/2008 Indicateur de retournement : - bâtiment : juin 2007 - services et commerce de détail programmé en 2007/2008.
Communication méthodologique sur les enquêtes et leurs utilisations	Division des enquêtes de conjoncture		Rédaction de volumes (Insee méthodes, en français et en anglais) décrivant les enquêtes et leur utilisation en analyse conjoncturelle ; dossiers de <i>Notes de conjoncture</i> , articles,...	Insee Méthodes : « Commerce de détail » en octobre 2005 ; « Commerce de gros » en février 2006 ; « Bâtiment » en mai 2006 ; « Industrie » en avril 2007 ; « Investissements dans l'industrie », « Services » et « Artisanat du bâtiment » programmé en 2008.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Evolutions et réécriture de l'application Conjoncture	Division des enquêtes de conjoncture		Préparation des évolutions de l'application informatique Conjoncture (évolutions ponctuelles, adaptation à l'ouverture d'une collecte par Internet, intégration des évolutions de nomenclatures nationales et internationales, aménagement de l'application Paradox)	Démarche en continu.